

Aménagement du territoire et impacts sur la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale

Auteurs : Philippe Guizol^{1,2}, Liboum Mbonayem², Abdon Awono², Donald Djossi³, Pamela Tabi², Marie Ange Ngobieng¹, Blaise-Pascal Ntirumenyerwa Mihigo⁴, Prince Lungungu⁵, Roger Mbuyu Kimpesa Kasulo⁴, Cléto Ndikumagenge⁶, Salvator Ndabirorere⁷, Glorioso Umuziranenge⁸, Charles Doumenge¹



Le contenu

- Des données sur la gestion des terres sur l'ensemble des pays de l'Afrique centrale.
- À partir de l'approche historique, l'aménagement du territoire dans quatre pays est analysé:
 - Le Cameroun
 - La République Démocratique du Congo (RDC)
 - Le Burundi
 - Le Rwanda

Des stratégies différentes selon les pays

- Une part des aménagement du territoire actuels est constituée de traces de décisions passées qui remontent parfois à l'époque coloniale,
- Le Rwanda mise sur le tourisme vert, 9% en aires protégées
- La RDC sur REDD+
- Le Burundi a intégré depuis longtemps la question de l'environnement dans sa stratégie nationale de développement
- De façon générale, l'environnement est un thème grandissant dans l'aménagement du territoire des pays d'Afrique centrale et ce thème est soutenu par les partenaires techniques et financiers.

Le problème de la mise en œuvre des plans d'aménagement du territoire

- L'aménagement du territoire est d'abord un processus descendant,
- Cette mise en œuvre nécessite une succession de traduction des plans nationaux par les niveaux inférieurs.
- L'articulation de ce processus descendant, avec les réalités locales de contrôle de la terre, est critique:
 - Le Cameroun a développé des plans d'aménagements et de développement durable du territoire (PLADDT) qui partent de plans de développement de terroirs villageois.
 - Cette approche complète le processus descendant, par un processus ascendant, qui provient des communautés.